

Les typologies des monuments aux morts

Il est nécessaire de bien distinguer les monuments aux morts des ossuaires, nécropoles ou cimetières militaires puisqu'aucun corps ne repose sous eux

L'emplacement du monument

On trouve généralement les monuments aux morts implantés dans un espace public (sur la place, près de la mairie ou de l'école...), permettant de faire le lien entre le champ de bataille et l'arrière et suffisamment vaste pour recueillir un rassemblement, contrairement aux plaques commémoratives placées dans des édifices publics (dans l'église, le parc, la gare...). De même, la plupart de nos monuments sont orientés face au front, et donc face à l'ennemi. Leur fonction n'est pas seulement de célébrer le souvenir des morts de guerre mais aussi de désigner un lieu pour les manifestations commémoratives.

Des matériaux variés: La grande majorité des monuments aux morts qui ont été érigés sont en Pierre mais on trouve également, de manière plus ponctuelle, d'autres matériaux comme le bronze ou plus rarement le marbre et le granit. Ces matériaux sont ceux qui ont été utilisés pour de tels ouvrages dès l'Antiquité par les Egyptiens, les Grecs ou les Romains. Ils ont montré qu'ils étaient à l'épreuve du temps et renvoient à l'idée d'éternité.

Les citations sont des passages d'auteurs rapportés fidèlement ou des phrases revêtant une symbolique forte visant à renforcer celle du monument lui-même. Quatre catégories de citations peuvent être relevées :

Républicaine : « *La voie d'un peuple entier les berce en leur tombeau* V. Hugo » (MAM Gan 64) ; « *N'oubliez jamais ceux qui sont tombés pour la Patrie et la liberté du peuple* » (MAM Bessenay 69) ; *Liberté, Egalité, Fraternité* ; « *Ils sont morts à la fleur de l'âge pour que les frères et les enfants puissent vivre avec Honneur* » (Saint Symphorien sur Croise 69)

Patriotique : *Pour la Patrie jusqu'à la mort* (MAM Beauchamps 80) ; « *Honneur* » et « *Patrie* » (Montpellier 34) ;

Caractère religieux : *Dieu et Patrie* (MAM de Saint Clément les Places 69) ; Apposition sur les monuments aux morts de maximes latines ou du début du chant de la croix *Resquiescat in Pace* ; *Consolatrix afflictorum* ; *O crux ave spes unica*

Pacifique et en hommage aux combattants : *que maudite soit la guerre* (MAM Equeurdreville 76) ; *La guerre est un crime que n'excuse pas la victoire* Voltaire (MAM de Saint Ouen 93)
Revancharde : *On les a eus* (MAM Saint Branches 37)

Les monuments aux morts peuvent être classés en 4 catégories (d'après le travail d'Antoine Prost) :

-**les monuments patriotiques** qui exaltent le sacrifice et/ou la gloire ; souvent illustré par une statue de poilu au combat ou d'autres éléments à caractère guerrier. Il rappelle que la victoire a été gagnée dans la douleur et le sacrifice.

-**les monuments civiques** portés sur les valeurs de la République ; Proche du monument patriotique mais sans élément guerrier. Les citoyens rendent hommage aux citoyens

- **les monuments funéraires** qui expriment le deuil, la douleur de ceux qui restent : souvent situés dans les églises ou les cimetières il relate les décès.

- **les monuments pacifistes**, beaucoup plus rares, qui dénoncent la guerre ;, l'horreur du sacrifice ou de la guerre mais non le sacrifice pour la victoire.

Le monument aux morts, lieu de mémoire par excellence, est une interpellation adressée par les morts aux vivants qui pose ces questions toujours actuelles :

- Pourquoi sommes-nous morts ?
- Qu'avez vous fait de notre mort ?
- Sommes-nous morts pour rien ?

Références : dossiers des archives départementales 64,03, 80, 59, académie Rouen ;Université Louis Lumière de Lyon ; Fonte d'art.org.